

Communiqué de presse

Vendredi 26 juin 2026
École normale catholique Blomet

Un reportage diffusé le 24 juin dernier sur les antennes de France Inter et France Info fait état d'actes racistes, antisémites, homophobes qui seraient survenus de manière répétée au sein de l'école normale catholique Blomet, établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'État, situé dans le 15^e arrondissement de Paris.

La rectrice de l'académie de Paris a aussitôt procédé à un signalement à la procureure de la République de Paris au titre de l'article 40 du code de procédure pénale.

La direction de l'académie a demandé au chef d'établissement un rapport circonstancié indiquant s'il avait connaissance des faits rapportés et précisant, le cas échéant, les mesures prises. Ce rapport devra être adressé au rectorat dans les plus brefs délais. Il constituera un préalable à l'ouverture d'une enquête administrative.

Si ces faits sont avérés, ils sont d'une particulière gravité, a fortiori dans l'enceinte d'un établissement scolaire, où aucun propos ni comportement à caractère raciste, antisémite, homophobe ne peut être accepté.

Contact presse

Cécile Tabarin, directrice de la communication
Cecile.tabarin@ac-paris.fr – 06 89 79 58 90